

Châtillon sur Cluses

90 rue Béatrix de Faucigny - 74300 Châtillon-sur-Cluses

04 50 34 26 42

mairie@chatillonsurcluses.fr

communedechatillonsurcluses

Les brèves du Petit Cassandrin

PANNEAU POCKET :

Vous êtes 277 à être abonnés et à recevoir les notifications liées à la vie de notre village et aux alertes type : fermeture de route, coupure d'eau, d'électricité..

Vous souhaitez être informé ?
Abonnez-vous !



NOUVEAU À CHÂTILLON, UN PANNEAU TACTILE À L'EXTÉRIEUR DE LA MAIRIE

Un panneau tactile est désormais disponible sur le mur de la mairie côté école pour vous permettre d'accéder facilement aux informations légales, 24h/24.

Son utilisation est simple :

Appuyez sur l'écran pour le «réveiller» s'il est en veille.

Une fois l'écran allumé, vous pouvez choisir parmi plusieurs rubriques :

Conseil municipal : vous trouverez les convocations, les délibérations votées ainsi que les procès-verbaux des réunions.

Arrêtés : vous aurez accès aux arrêtés temporaires (travaux, circulation, etc.) et permanents.

Urbanisme : vous accéderez aux autorisations d'urbanisme en cours (permis de construire, déclarations préalables...).

N'hésitez pas à consulter régulièrement le panneau pour rester informé !

Directeur de la publication : Cyril Cathelineau, Maire - **Rédaction** : Commission Communication - 15 Pl. de la Mairie, 74300 Châtillon-sur-Cluses - **Crédits photos** : Couverture : Bertrand Sevestre. Mairie de Châtillon, Alain Pourret, Patrimoine Numérique, Laureline Gervais/Haut-Giffre Tourisme, Freepik. **Création et impression** : Imprimerie Monterrains à Cluses avec des encres végétales sur papier certifié Écolabel et pefc. Le bois utilisé pour cette pâte provient de forêts et plantations gérées de manière durable.



SERVICES

• Mairie

Ouverture au public

du lundi au vendredi
de 8h à 12h

• Agence postale communale

Ouverte du lundi au
vendredi de 8h à 12h
Levée du courrier : 11h30

04 50 34 26 54

• Service périscolaire

Inscriptions via le portail
famille accessible sur le site
internet de la commune

• Bibliothèque municipale

Inscription gratuite

Horaires :

Le mercredi de 10h à 11h30
et de 16h30 à 18h

Le samedi de 10h à 12h

bibchatillon@gmail.com

04 85 42 00 81

Pendant les heures de permanence

bibliotheque-chatillon74.fr

Catalogue en ligne

Citation

L'avenir n'est pas ce
qui va arriver, mais
ce que nous allons
faire.

Henri Bergson

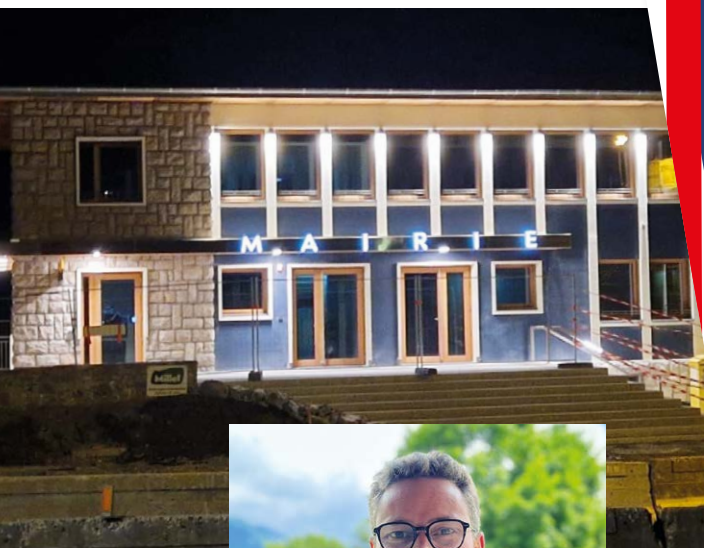
Ne pas jeter sur la voie publique.

Châtillon sur Cluses

Le Petit Cassandrin

- N°10 ÉTÉ 2025 -





MOT DU MAIRE

CHÈRES CASSANDRINES, CHERS CASSANDRINS,

NOUS ENTAMONS LA DERNIÈRE ANNÉE DE CE MANDAT MUNICIPAL, les prochaines élections étant prévues en mars 2026. Ce mandat a débuté dans des conditions particulières, marquées par les différentes étapes de la crise COVID, qui ont entraîné un retard dans l'installation des conseils municipaux et rendu les réunions plus complexes.

MALGRÉ CELA, VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE NE S'EST PAS CONTENTÉE D'ATTENDRE LES BRAS CROISÉS ! Le travail des commissions, avec l'implication de chacun, a permis de faire émerger des projets importants et structurants pour notre village.

LA MAIRIE a ainsi fait l'objet d'une mise en accessibilité et d'une rénovation d'envergure, permettant à toutes et tous d'accéder aux services publics de notre commune, et à notre personnel de travailler dans de bonnes conditions.

LES TRAVAUX DE SÉCURISATION ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC sont en cours et devraient s'achever début 2026. Vous avez pu en découvrir les différentes phases de réalisation et le rendu final dans les deux premiers numéros du Journal du projet. Je ne vais donc pas les détailler ici, mais les grands objectifs sont clairs : sécurisation des déplacements piétons, gestion des eaux de pluie, et traitement paysager du centre du village, pour le bien-être des Cassandrins et la valorisation de cette porte d'entrée qu'est Chatillon vers les montagnes du Giffre.



POUR INAUGURER LA MAIRIE RÉNOVÉE, les travaux déjà réalisés dans le centre, la chaudière bois et le réseau de chaleur, ainsi que le passage à l'éclairage public LED, nous vous convions **le samedi 30 août à 11h**, devant la mairie, pour un moment officiel.

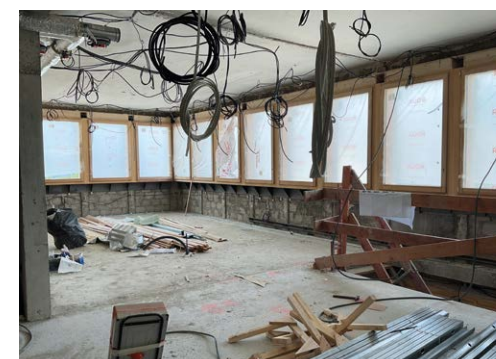
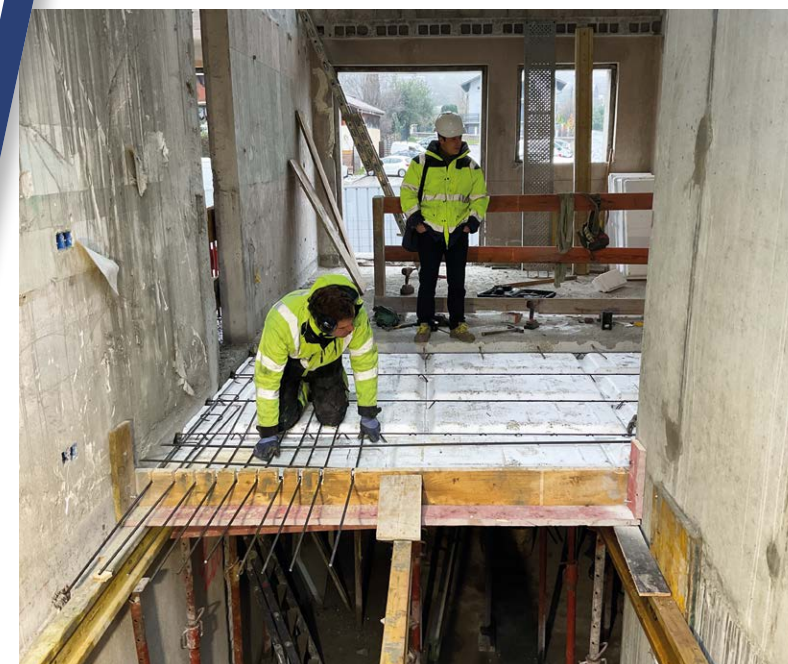
LA DYNAMIQUE IMPULSÉE PAR VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE entraîne dans son sillage des porteurs de projets privés souhaitant s'installer dans notre belle commune, en y apportant une activité nécessaire. Je pense notamment à la rénovation du café Bonnaz, au projet de maison de santé – micro-crèche, ou encore à la dernière conserverie artisanale de montagne de France, Les Délices d'Alpage, qui vient s'installer au col.

BEAUCOUP DE CHOSES ONT ÉTÉ ACCOMPLIES, mais il en reste encore tant à faire ! La bonne gestion financière nous permet d'envisager d'autres aménagements, dont nous ne manquerons pas de vous parler dans les mois à venir.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS pour terminer ce mandat comme nous l'avons commencé : avec envie et détermination.

Votre maire,
Cyril CATHELINEAU

Évolution des travaux de la mairie



BUDGET 2025

Faciliter la vie dans un cadre renové

Lors de sa séance du 13 février 2025, le conseil municipal a adopté le budget 2025 de la commune : il permet de financer à la fois les services et les travaux courants nécessaires à la vie quotidienne des Cassandrines et des Cassandrins et les investissements notamment pour l'achèvement de la rénovation du cœur de village.



QUELLES PERSPECTIVES FINANCIÈRES ?

Les soldes positifs des précédents budgets ont permis de réaliser en 2023 sans emprunter les acquisitions foncières préalables au réaménagement du cœur de village et le début des grands travaux.

Un premier emprunt de 900 000 € sur 25 ans a été contracté en 2024, suivi en 2025 d'un emprunt de 1 900 000 € de même durée. La bonne santé financière de la commune a permis d'équilibrer le budget 2025 sans augmentation des taux d'imposition. Une recherche très active de subventions, tant auprès du département, de la région que de l'État permet de limiter l'emprunt communal.

En l'état actuel de son endettement, la commune est en capacité de rembourser l'ensemble de sa dette en moins de 9 ans. Plusieurs emprunts antérieurs, plus coûteux, vont être totalement soldés à partir de 2027, permettant ainsi d'envisager d'autres aménagements et investissements dans les années à venir.

Un budget 2025 au service de la vie quotidienne

LE PERSONNEL COMMUNAL

398 000 €

Châtillon emploie aujourd'hui 11 agents communaux, dont 6 affectés aux écoles (maternelle et primaire) et au périscolaire :

- 2 agents travaillant comme ATSEM aux côtés des enseignantes en maternelle complètent l'équipe du périscolaire le midi et en fin de journée
- 1 agent de restauration scolaire pour les 90 enfants qui mangent à la cantine chaque jour ;
- 2 animatrices et 1 animateur en charge des enfants pendant le temps périscolaire (temps du repas, garderie du matin et du soir).

Pour faire face aux besoins, les services techniques, qui ne comptaient qu'un seul agent technique, se sont renforcés en juin 2025 par le recrutement d'un second agent technique. De nombreux travaux d'entretien courant ainsi que le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux sont ainsi réalisés sans recourir à des entreprises extérieures.

Les tâches administratives sont assurées par une secrétaire générale secondée par un agent d'accueil.

La commune est également employeur d'un agent postal communal à temps partiel.

La bibliothèque municipale, elle, est gérée par des personnes bénévoles qui collaborent au service public.

Les frais de personnel sont ainsi contenus à environ 28% des dépenses de fonctionnement, plus bas que dans de nombreuses communes, ce qui permet notamment de sécuriser le financement des investissements.

L'ACCUEIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET D'UNE MICRO-CRÈCHE

245 000 €

La commune cède le terrain d'assiette de la Maison de santé et de la micro-crèche en échange d'un local communal au sein de la Maison de santé permettant d'héberger des professionnels de santé.

L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (chauffage, éclairage, maintenance)

150 000 €

Le chauffage de l'école, de la mairie et de la salle Béatrix sont assurés par une chaudière à bois plaquettes forestières. Avec l'isolation complète de la mairie s'ajoutant à l'éclairage public avec ampoules led, ce poste de dépense devrait rester contenu.

Autre source d'économie : la récupération des eaux pluviales collectées dans un réservoir de 30 000 litres utilisées pour l'arrosage et l'alimentation des toilettes de la mairie.

L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

43 000 €

Pour permettre la montée en puissance des services techniques, l'acquisition d'outillage et d'un nouveau véhicule ont été budgétés.

LES TRANSPORTS PUBLICS

20 000 €

La commune participe au financement des navettes hivernales et estivales déployées par la Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG), un service qui devrait s'étendre et se diversifier dans les prochaines années.

Elle finance également, avec la région, la réalisation des deux nouveaux arrêts de bus en amont et en aval du centre-bourg (compris dans la requalification du centre).

LA COMMUNICATION

11 000 €

Après le remplacement d'une partie des panneaux d'affichage municipal, la commune continue à renouveler les supports d'information, complémentaires des deux numéros annuels du Petit Cassandrin.

Le panneau d'affichage lumineux a été remplacé et déplacé plus près de l'entrée du centre-bourg (côté Cluses) et l'affichage administratif légal est désormais opéré au moyen d'un écran tactile à l'extérieur de la mairie (accessible même en dehors des heures d'ouverture).

L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE (SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS, ÉVÉNEMENTS)

70 000 €

Aux 42 000 € de subventions aux associations, poste principal, s'ajoutent les achats de livres pour la bibliothèque municipale, le financement des colis des Anciens, du repas des Sages, des cérémonies officielles et des événements festifs.

L'ÉCOLE

67 000 €

Outre les salaires des 6 agents communaux affectés à l'école et au périscolaire, la commune finance des travaux d'équipement de l'école, la restauration scolaire, les fournitures scolaires, les activités culturelles et sportives des enfants.

L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DE LA VOIRIE ET DE SES ABORDS

300 000 €

La commune poursuit son programme de remise en état de la voirie : outre d'importants travaux d'investissement sur la voirie communale desservant la plupart des hameaux (230 000 €), le curage des fossés, le fauchage et l'élagage en bordure de route constituent des dépenses récurrentes incontournables. Il y a toujours à faire car les routes se dégradent plus rapidement dans nos territoires de montagne.



Un budget 2025 également pour achever la rénovation du cœur de village

FIN DE LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

564 000 €

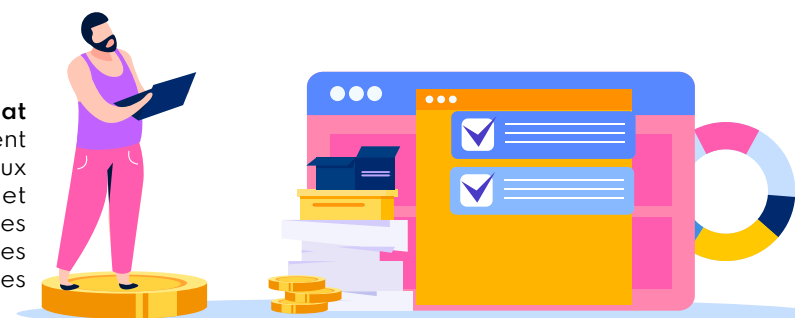
En partie financée sur l'exercice budgétaire 2024, la rénovation du bâtiment a pris fin en mars 2025, permettant aux services municipaux et aux élus de s'y installer, avec l'ouverture au public du nouveau parking végétalisé de 17 places.

REQUALIFICATION DES ESPACES DU CENTRE-BOURG

1 850 000 €

La reconfiguration complète et la végétalisation de la cour de l'école ainsi que la réalisation du nouveau préau se sont achevées au dernier trimestre 2024. Elles se poursuivent en 2025, après la livraison en décembre du parking public autour de la boulangerie, par l'aménagement du nouvel espace récréatif près de la Chapelle du Mont-Provent.

Après la mise en service fin 2024 de la nouvelle route des Bossonnets jusqu'au rond-point, préalable indispensable, la première moitié de l'année 2025 est également consacrée à la route départementale 902 et à la requalification de l'espace devant la mairie et l'école, avant de « s'attaquer » aux espaces de l'autre côté de la place, parking des Bossonnets inclus.



Parlons personnel communal...

Ce début d'année a vu le départ de notre cantinière **Nathalie Missilier** que nous remercions pour son engagement et son professionnalisme au service de la restauration scolaire.

Début février, c'est **Karine Baudey** qui a pris ses fonctions en remplacement de **Nathalie**, souhaitons-lui la bienvenue et une belle carrière au sein de notre équipe.



Arrivé début juin, **Rémy Fayemendy**, agent technique, rejoint **François Pernollet** au service des **Cassandrins**. Il prend en charge l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux. François Pernollet continue à s'occuper avec brio des nombreuses autres tâches qui incombent au service technique. Les missions sont nombreuses et importantes pour le « bien vivre » à Châtillon ! Cet été comme chaque année maintenant, **2 jeunes étudiants** de la commune viennent en soutien de l'équipe technique.



De nouveaux locaux fonctionnels et accessibles pour l'Agence postale communale

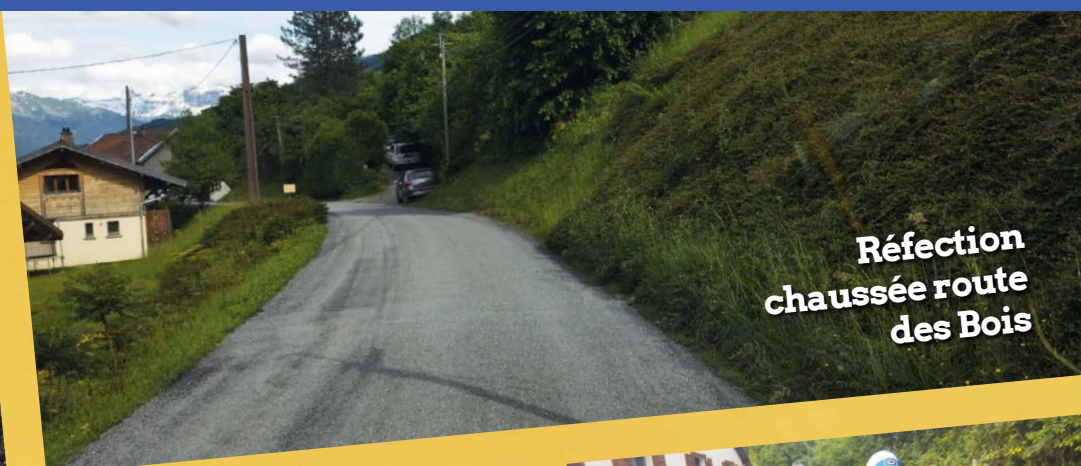
Quant au personnel administratif, il a rejoint ce printemps les locaux rénovés de la mairie pour continuer à vous accueillir dans de bonnes conditions.



Livraison quai bus



Réfection chaussée route des Bois



Enfouissement cuve de récupération d'eau de pluie pour arrosage et sanitaires mairie



Bouchage des trous route des Bois



Gestion des espaces verts



Travaux aménagement centre bourg



Traçage de la nouvelle route des Bossonnets



Coupe préventive de bois route de la Côte



Rabotage, goudronnage route de la Côte



Travaux chemin de liaison quai bus



L'École de Musique Châtillon Saint-Sigismond



Nichée sur les hauteurs cassandrines, entourée de l'église et des vestiges du château, l'avez-vous déjà remarquée, cette maison, tout à la fois robuste et discrète ? Probablement... Mais vous êtes-vous déjà demandé ce qu'elle abrite ?

Esprit curieux, approchez-vous donc de cette maison les mercredis après-midi ! Vous y découvrirez une agitation bien organisée. Et si vous tendez l'oreille vous percevrez peut-être des voix chantantes, des rythmes hasardeux ou des notes récalcitrantes annonçant une mélodie timide qui progressivement prend de l'assurance avant de s'interrompre ... pour être reprise de plus belle. Soyez indulgent, il se pourrait que vous assistiez aux premières notes d'un futur virtuose !

Car si vous ne le saviez pas encore, c'est ici que se loge l'École de Musique Châtillon Saint-Sigismond. Poussez la porte nous allons vous expliquer...

Chaque semaine suivant les rythmes scolaires, des élèves de tout âge y découvrent la musique quand d'autres y apprennent le langage musical et sa transcription pour percer les mystères des partitions. Surtout, chacun y choisit son instrument, l'apprivoise et l'expérimente pour le faire chanter. Le choix est varié, soyez-en sûr ! Des percussions aux bois en passant par les cuivres et les cordes, il y en a pour tous les goûts !

Dans l'enseignement qu'elle propose, l'École de Musique met un point d'honneur à associer la formation musicale à la pratique de l'instrument pour donner à ses élèves des bases solides. Elles leur permettront, s'ils le souhaitent, de se

présenter aux conservatoires (départementaux, régionaux voire nationaux) et pourquoi pas de poursuivre dans des filières professionnelles. D'ailleurs, certains de ces anciens élèves sont désormais des musiciens professionnels qui jouent dans de grands orchestres comme Quentin Gnemi, saxophoniste au sein de la Musique de l'Artillerie, ou Marie Pulleux, percussionniste dans l'Orchestre Français des Jeunes. Bien que l'École de musique soit très fière de ces parcours d'exception, son ambition première n'est autre que ses élèves prennent du plaisir à jouer et à partager leur musique. Pour cela, l'École de musique s'est entourée d'enseignants qualifiés pour transmettre leur passion de la musique.

Chaque semaine, les élèves reçoivent un cours d'instrument et un cours de formation musicale. Comme pour l'école ordinaire, il existe un référentiel des notions et exigences techniques pour chaque niveau. L'École de Musique suit ces recommandations, ce qui lui permet de pouvoir présenter des élèves aux examens fédéraux de fin de cycles. La validation fédérale offre ensuite la possibilité de participer à différents stages. Chaque année musicale est rythmée par la tenue de deux auditions : l'une à l'occasion des fêtes de fin d'année et l'autre à la fin de l'année scolaire (juin). Lors de ces auditions, les artistes, ce sont les apprentis musiciens. Ils interprètent, individuellement ou en petits groupes, un morceau qu'ils ont travaillé spécifiquement

pour cette représentation. Ces moments sont des temps de convivialité essentiels qui rassemblent tous les élèves, leur famille, les professeurs et le comité.

Mais saviez-vous que l'École de Musique est une association loi 1901 ?

Elle est née en 1996 de la volonté de certains musiciens de l'harmonie l'Écho des Deux Vallées, d'offrir aux résidents du village (les enfants mais pas que !) un accès à un enseignement musical structuré et professionnel à deux pas de chez eux. Contrairement à un certain nombre d'écoles de musique de la vallée, l'École de Musique Châtillon Saint-Sigismond a conservé son statut associatif. Ce qui implique qu'elle est gérée par un comité d'administration. Actuellement ce comité est composé de quatre membres bénévoles, toutes musiciennes amatrices, et est présidé par Nathalie Demesmaeker depuis octobre 2023. Ce comité orchestre le vie de l'École de Musique en accordant la gestion des ressources humaines à la gestion financière et pédagogique. Il s'attache à faire connaître l'association en allant concrètement à la rencontre des enfants (1 à 2 interventions au sein de l'école), en réactivant des liens avec les écoles de musiques voisines (partenariat avec EPCC Arve en scène de Cluses) et en partageant ses activités sur les réseaux sociaux et les revues communales. Pour ce nouveau numéro, le Petit Cassandrin braque le projecteur sur l'École de Musique. Voilà une belle opportunité pour lancer un appel à tous ceux qui se rêvent secrètement musiciens sur une grande scène de rock, de funk ou de jazz. Comme à ceux qui ambitionneraient plutôt devenir solistes d'une scène internationale. Et aussi à tous ceux qui souhaiteraient simplement réserver leur musique à des espaces plus intimistes. Nul besoin de chercher plus loin, allez frapper à la porte de la petite maison perchée au pied du château. Il se pourrait bien qu'elle s'ouvre sur les premières marches vous reliant à votre rêve !

Et si cet article n'a pas suffi à vous convaincre, venez à notre rencontre.



Les membres du bureau :
Nathalie Demesmaeker (présidente), Stéphanie Mélia (vice-présidente), Caroline Tardivet (secrétaire) et Mélanie Jordanis (Trésorière)

L'ÉCOLE DE MUSIQUE C'EST :



> 24 élèves dont 2 adultes



> 20 h de cours par semaine soit 690 h / an
éveil musical, formation musicale (du cycle 1 au cycle 2) et cours instrument.



> Instruments enseignés :
flûte traversière, clarinette, cor, saxophone, euphonium, tuba, trombone, trompette, percussions, guitare

Contact : ecoledemusique.chatillon.saintsi@gmail.com

**Les auditions de fin d'année
ouvertes au public**

Retour en images



Voeux
du Maire

Course de
caisses à savon

Remise des prix
de la course
des caisses à
savon, organisée
par la Ripaille
Cassandrine



Journée
nettoyage ACCA

Clap fin de saison
en présence de
Romane Miradoli



Dernière campagne
de fouilles au Château

Concert de l'Harmonie
municipale avec
la chorale
L'amichoeur de Thonon



Repas de Noël
à la cantine



Remise de la
médaillon de la
commune à
Pierre Hugard pour
ses 30 années au
service de la commune

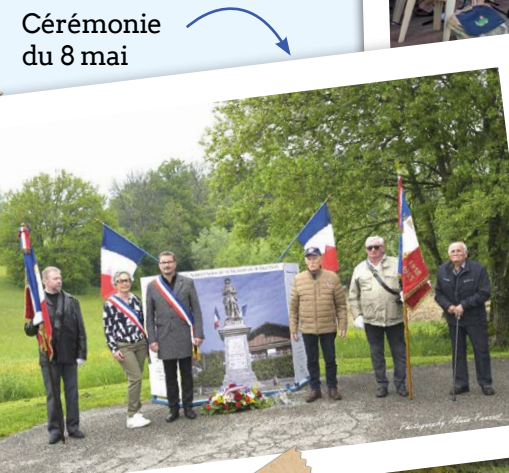


Printemps
des poètes à la
bibliothèque
municipale



Fête de la
Musique

Vide Grenier
La Marmotte



Cérémonie
du 8 mai



Marché aux
plantes
et saveurs
Vit'anim'C



Marché et repas gourmand
organisé par Vivre en
Montagnes du Giffre



Sortie Izieu Vitanim'C

Remise des médailles
inter club Châtillon
Magland



Loto de l'APE

Du côté de la CCMG

Chantier Jeunes à Châtillon

Une belle réussite pour les huit adolescents volontaires et motivés qui ont donné une touche colorée et créative au local technique de la mairie, et ont rénové les bancs du château.

Tous ont mis à profit leur première semaine de vacances de printemps pour participer au **chantier jeunes** proposé par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre via son « Accueil Jeunes », avec l'appui des services techniques de la commune, via son agent technique François Pernollet en appui du travail du groupe.

En remerciement de leur engagement, les adolescents ont reçu (au choix) une **carte cadeau** pour des loisirs ou une **aide financière** de 100 euros pour le passage du BSR, code de la route, simulateur de conduite, permis B...



“

J'ai apprécié faire la peinture dans le local et rencontrer des nouvelles personnes. Dans l'ensemble il y avait une bonne ambiance et j'ai beaucoup aimé travailler avec François. J'ai pu également apprendre de nouvelles pratiques manuelles comme gratter les murs avant de faire la première couche de peinture. J'ai également appris à vernir les bancs. Je souhaiterais en refaire plus tard et voir des nouvelles personnes.

Léo

“

C'était bien et amusant et j'aimerais avoir également l'occasion d'en refaire un. Le rythme de la semaine était sympa avec la possibilité de sortir et de s'amuser après le chantier. J'ai bien aimé avoir des pauses pour se reposer. Ce que j'ai préféré, c'est faire les dessins pour François

Chris



Fin de chantier



Fresque chantier jeunes

Bulletin d'information N°10

Donner au lieu de jeter !

C'est l'objectif de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre qui a ouvert une zone de réemploi à la déchèterie située à Taninges au début du mois de mai.



La Communauté de Communes, compétente en matière de gestion des déchets, avec l'appui de l'association Giffre en Transition et de la coopérative Fab-Octorium, propose désormais un espace dédié au dépôt d'objets en bon état sur le site.

La zone de réemploi est accessible à tous les usagers, particuliers et professionnels, pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie.

C'est reparti pour les navettes. Cet été, laissez-vous transporter en toute sérénité !

Découvrir les villages, faire quelques courses, aller travailler ou voir de la famille, rejoindre un départ de randonnée, les bases de loisirs ou la voie "Au Fil du Giffre"... **Du 5 juillet au 31 août 2025, oubliez votre voiture et privilégiez les « Navettes du Giffre » pour vos déplacements dans les Montagnes du Giffre !**



Périscolaire

Encore de belles collaborations et activités

Un grand merci au groupe folklorique Prazon

Originaire de Sixt-Fer-à-Cheval, le groupe avait fait le déplacement sur le temps périscolaire, pour proposer un beau moment de partage, de transmission et de découverte de nos traditions locales au travers de la musique et des danses traditionnelles. Leur générosité a permis aux enfants et leurs encadrants de rentrer dans la danse !!!

Merci également aux encadrantes qui orchestrent ces rencontres !



Atelier Vannerie

Beau moment de transmission et découverte à l'occasion de la réalisation de cadeaux de la fête des mères encadré par l'association de la Vannerie de notre commune. Merci pour cette belle rencontre et ce partenariat au service des enfants. Gageons que les mamans ont été ravies de découvrir leur corbeille ! Rdv est pris pour un nouvel atelier !

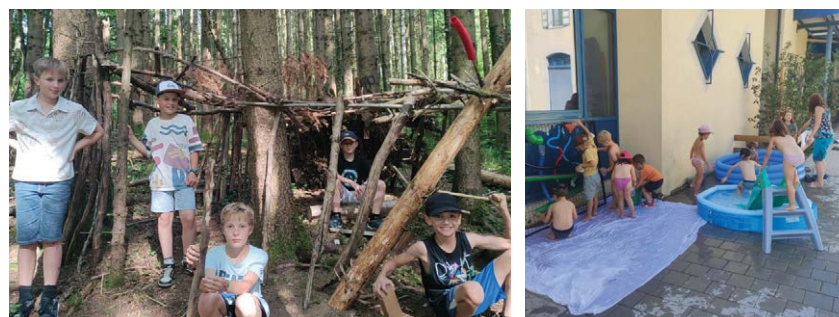


Une bonne nouvelle pour notre école

À la rentrée, ouverture d'une 5^{ème} classe et accueil de 111 élèves !

Merci à l'équipe enseignante pour son engagement, ses compétences et sa collaboration au service de nos élèves.

Merci également à l'équipe du périscolaire qui permet chaque jour d'accueillir les enfants dans un cadre sécurisé avec des propositions d'activités diverses et variées.



DÉCOUVERTE



L'Écluse de Mantelot



Visite château de Sully

Sur les chemins des Châtillon de France

Voilà quelques années, Dominique SCHOTT, Maire de notre commune et ténor émérite de la chorale CASSANDRINE, présidait avec son homologue et grand ami Maire de Châtillon sur Loire Emmanuel RAT, l'association des « Châtillon de France ». Tous deux avaient imaginé de réaliser un échange musical entre les deux chœurs La Clef des chants et Cassandrine. Plusieurs événements retardèrent hélas la concrétisation du projet.

Pourtant, les 23, 24 et 25 mai derniers, les choristes cassandrins et leurs conjoints étaient magnifiquement accueillis à Châtillon-sur-Loire pour un chaleureux week-end musical et festif : visites du château de SULLY, de la célèbre faïencerie de Giens et du pont canal de Briard.

En soirée, concert commun en la belle église Saint Maurice ; deux programmes différents mais bien complémentaires, une belle ambiance autour de la musique et du chant.

Le dimanche midi, après une promenade sur le site classé de l'écluse de Mantelot, réception et déjeuner offerts par la Municipalité et Monsieur le Maire Gérard GALFANO avant le retour dans nos montagnes.

Les deux présidentes de nos chorales, Martine COUTANT et Bernadette TAVERNIER saluèrent avec respect la mémoire des deux maires trop tôt disparus et à l'origine de ce grand moment, sans oublier Georges CHARMOT, Maire adjoint de Châtillon-sur-Cluses, impliqué lui aussi à l'époque ; enfin, nos communes respectives furent chaleureusement remerciées d'avoir permis cet échange réussi.

Toutes deux ont dit leur espoir de mettre en œuvre un échange retour en 2026 si les disponibilités des chefs de chœur le permettent.

Peut-être à l'occasion de la prochaine rencontre des « Châtillon de France » à Châtillon-sur-Cluses en 2026 !!!



Les deux chœurs à la fin du concert

Nos prochains RDV

24 juillet

Festival lyrique

Église

30 août

Inauguration de la Mairie

28 septembre

Repas dansant

Salle Béatrix | Organisé par la Chorale Cassandrine

5 octobre

Fête d'automne

Salle Béatrix | Organisé par Vit'Anime C

18 et 19 octobre

Bourse aux skis

Salle Béatrix | Organisé par le ski club d'Agy

1^{er} et 2 novembre

Vide-Grenier

Salle Béatrix | Organisé par La Marmotte

15 novembre

Loto

Salle Béatrix | Organisé par Vit'Anime C

23 novembre

Repas des aînés

Salle Béatrix

29 et 30 novembre

Marché de Noël

Salle Béatrix | Organisé par La Ripaille Cassandrine

7 décembre

Concert de Noël

Église | Organisé par la Chorale Cassandrine

13 décembre

Concert de Noël

Salle Béatrix | Organisé par Echo des Deux Vallées